



Amis du Parc
et des Forêts d'Halatte,
d'Ermenonville et de Chantilly



*Le conseil d'administration
de l'**APFHEC**
vous souhaite une excellente année 2026*



Chers adhérents, chers amis,

La nature est encore belle alors qu'elle est attaquée et menacée sous l'effet des activités anthropiques. Il en va ainsi de la forêt. Allez voir le CHANT DES FORETS, le dernier film de Vincent Munier. Evadez-vous. A l'heure où on ne s'écoute plus beaucoup, on ne s'entend pas, tandis que les positions des uns et des autres se radicalisent souvent avec une violence inouïe qui méprise et ignore l'autre, cette invitation dans la forêt des Vosges est revigorante comme l'est tout autant une balade dans l'une de nos forêts du territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. Ce film est une promenade éthique, poétique, où la discrétion est élevée au plus haut degré, au milieu du vivant – dans toute sa diversité – à voir tout autant qu'à écouter.

Moins poétique, il n'aura échappé à personne que les budgets sont contraints. Pour autant, l'efficacité ne se mesure pas à l'aune des milliers d'euros versés sous forme de subventions ou aides en tout genre, qu'elles soient d'origine publiques ou privées.

Derrière des mesures de compensations environnementales liées à certains projets se cachent parfois –pas toujours- (souvent ?), plus des actions de « greenwashing » qu'autres choses et qui ne sont pas toujours frappées au coin du bon sens.

A quoi bon financer des études, des analyses ou autres recherches si on sait pertinemment qu'on n'a pas les sous après pour mettre en œuvre les actions préconisées ! Ne doit-on pas convenir de financer certaines actions à condition de s'assurer qu'on se donne les moyens d'assurer la pérennité de leurs effets.

Notre territoire n'échappe pas à ces dilemmes.

Au milieu de tout ça, notre association, l'APFHEC, bien modestement, doit continuer d'agir pour la défense de notre cadre de vie et de son environnement, mais avec discernement toujours : « Remettre l'église au centre du village » comme on dit et rester, en toute indépendance, concentrée sur ses objectifs et les actions qui nous semblent prioritaires.

Le vice-président, Gilles Sinet

Veuillez déjà noter la date de notre **prochaine ASSEMBLEE GENERALE le 6 mars 2026**. La convocation, l'heure et le lieu vous seront adressés en début d'année. Nous inviterons le ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) qui, à la veille de fêter ses cinquante ans à l'automne prochain, viendra nous présenter son histoire et ses engagements. Lanceur d'alertes, le ROSO, trop méconnu, chemine d'abord aux côtés des associations de l'Oise et s'engage à leur côté en s'associant à leurs actions. Reconnu pour son sérieux, il travaille, sans dogmatisme mais avec fermeté, avec les services de l'Etat à la préfecture ainsi que les différentes chambres consulaires du département (agriculture, commerce, ...). Il est aussi particulièrement impliqué dans les aspects de santé publique (qualité de l'eau, ...). Notre assemblée sera l'occasion de mieux faire connaissance avec le ROSO et son président, Didier Malé.

Revenons sur les dossiers d'actualité, encore nombreux depuis notre dernière feuille de liaison.

Au niveau administratif :

Nous avons le plaisir de vous confirmer que l'APFHEC est maintenant agréée au titre de la protection de l'environnement (Arrêté préfectoral de l'Oise N°60/2025/01 du 5 mai 2025). Le dossier de demande d'habilitation à siéger dans les instances environnementales est en cours de rédaction pour être déposé en préfecture.

Afin de faciliter le règlement des adhésions, nous avons ouvert un compte PayAsso au Crédit Mutuel. Il suffira de suivre le lien suivant pour un paiement en ligne sécurisé :
<https://www.payasso.fr/apfhec/adhesions>

L'appel à bénévolat :

Vous êtes nombreux à consacrer du temps sur le terrain pour des actions de bénévolat en lien avec la forêt (Ensemble Sauvons La Forêt de Chantilly), la biodiversité (amphibiens, engoulevents, ...), la recherche (INRAE) et le patrimoine historique (Bornes, fosses archéologiques, fosses géologiques). **Merci !** Depuis Septembre 2025, le Parc Naturel Oise Pays de France coordonne les appels à bénévolat pour les domaines pré cités. A ce jour plus de 100 personnes ont rejoint ce collectif de bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, inscrivez-vous en ligne grâce au lien suivant :

<https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/qui-sommes-nous/les-equipes/le-collectif-des-benevoles/>



Bénévoles sur l'éco pont de Versigny



Bénévoles dans les fosses géologiques en forêt d'Ermenonville

Procédures juridiques en cours :

Recours pour annulation du permis de construire de la ferme photovoltaïque de Versigny. La procédure est en cours, la préfecture de l'Oise a émis un rejet de notre requête le 8 octobre 2025. L'audience au tribunal administratif d'Amiens programmée à la mi-janvier. Recours contre le plan de Plan de Chasse Oise 2023/2024 : procédure toujours en cours ! attente d'une date pour l'audience !

CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) et grande faune :

L'arrêté préfectoral du 1 août 2025 a nommé les 27 membres de la commission ainsi renouvelée. Les deux représentants d'associations agréées au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement actives dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature sont Marc Baldeck directeur du CPIE des pays de l'Oise (suppléant Romain Huchin, chargé de mission naturaliste au CPIE) et Jean-Luc Caron, administrateur du ROSO président de Oise Nature (suppléant Didier Malé, président du ROSO). Arnaud Thierry est membre de la commission en qualité de personne qualifiée en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage (pas de suppléant).

A noter également la mise en place du Groupe de Travail « Equilibre Agro-Sylvo-Cynégétique » - **GT EASC** -, constitué de représentants de la profession agricole, des forestiers privés, de l'ONF, de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise (FDCO) et des associations environnementales. C'est une formation technique émanant de la CDCFS plénière qui favorise le partage régulier d'informations et données entre les acteurs mais qui ne dispose pas de pouvoir décisionnel (la CDCFS reste souveraine en la matière).

Arnaud Thierry et Jean-Charles Bocquet participent à ce groupe de travail et y représentent l'APFHEC.

Dates INA (Indices Nocturnes d'Abondance) en Chantilly :

24 février, 3 mars, 5 mars, 10 mars, 17 mars (date de repli). La confirmation de réalisation des INA en Ermenonville est à venir.

Point d'étape sur les dossiers ayant un impact sur l'environnement

Beaucoup de dossiers évoqués sur notre feuille de liaison de juin 2025 sont toujours à l'ordre du jour et nécessitent une grande vigilance ! Toutes les informations récupérées sont les bienvenues !

Le projet TELAMON (plateforme logistique de 3 bâtiments à Bruyères sur Oise) :

La commissaire enquêtrice a émis un avis très favorable à la construction des 3 bâtiments et à la dérogation environnementale, mais le porteur de projet serait disposé à revoir l'un des 3 bâtiments afin de prendre en compte les remarques liées au bio corridor.

Compensations liées à la densification du Parc Astérix :

À la suite de nos remarques, le projet de « mare » située à proximité de la table de Montgrésin a été reconsidéré. Nous suivons aussi avec attention la compensation envisagée sur les parcelles 301 et 302, dont les bénéfices annoncés ne semblent pas évidents.

Projets d'aménagement immobiliers dans la forêt du château de Chantilly :

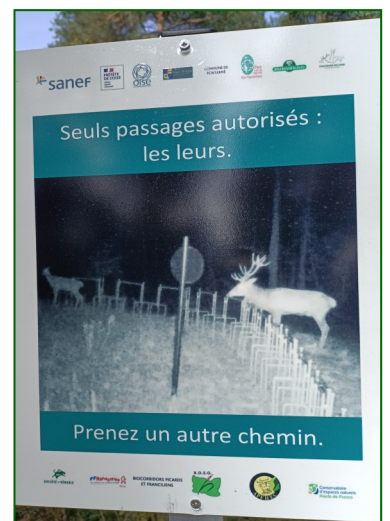
Peu d'informations disponibles sur le projet de cabanes dans les branches du Parc Sylvie ; il semblerait que le projet de restauration de la maison forestière des Vignettes, pour aménagement hôtelier, ne soit plus à l'ordre du jour ? à suivre...

Eco-Pont sur l'A1 et projet éco-pont sur la ligne Roissy/Picardie :

Lors du comité de pilotage de cet été, organisé par la SANEF, la fonctionnalité de l'éco-pont a bien été confirmée, grâce au suivi régulier réalisé par la fédération des Chasseurs de l'Oise. Il est maintenant acquis que les cerfs, chevreuils, sangliers et la petite faune empruntent régulièrement le passage, et dans les deux sens. Afin de sensibiliser le public à ne pas emprunter ce passage (que ce soit à pied, ou à fortiori en VTT et motos ou quads), des panneaux d'information



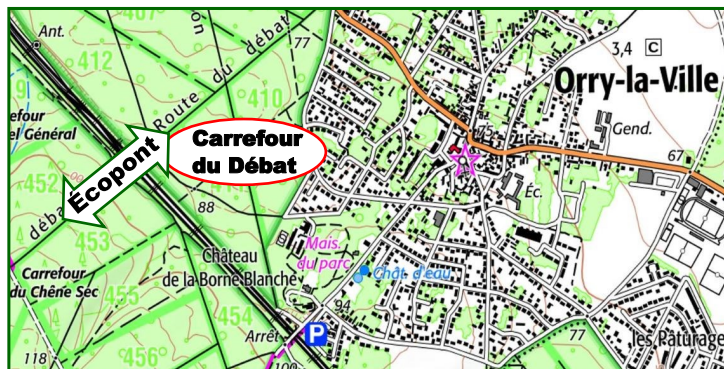
Rencontre avec le public



Panneau éco pont A1

ont été installés et quelques adhérents de l'APFHEC étaient présents lors de la période de ramassage des champignons. Merci à eux !

Dans le cadre des mesures de compensations de la ligne Roissy/Picardie, la construction d'un éco-pont, sur le secteur de la Borne Blanche/carrefour du Débat est acté et les travaux devraient démarrer en 2027.



Rencontres journées Biodiversité de l'Oise et l'Agrion de l'Oise

L'APFHEC était présente aux journées Biodiversité de l'Oise organisées par le CPIE 60 et l'ABMARS les 11 et 12 octobre. Notre président est intervenu le dimanche 12 octobre pour présenter « Les enjeux de conservations des bio corridors du Sud de l'Oise ». Journées très intéressantes durant lesquelles nous avons pu échanger avec de nombreux visiteurs.



Le stand APFHEC lors des journées biodiversité

Le 18 novembre, à Pont- Sainte-Maxence, à l'initiative de nos amis de l'Agrion de l'Oise et l'Association Mai du Cinéma, nous avons projeté à nouveau le film « 50 ans de regards sur nos Forêts », réalisé en 2021 à l'occasion des 50 ans de la SAFHEC, mais toujours d'actualité ! Une cinquantaine de spectateurs, des échanges intéressants, de nouveaux adhérents et quelques films vendus. Une belle soirée.

En ce début d'année vient aussi le temps du renouvellement des cotisations à notre association. Nous comptons sur vous.

Il vous suffit de suivre le lien suivant pour un paiement en ligne sécurisé :

<https://www.payasso.fr/apfhec/adhesions>

Nous vous rappelons que le montant minimum de la cotisation est de 10 € par personne ou par association mais vous pouvez verser davantage par multiple de 10 € en cliquant sur +.

Renouvelant nos vœux pour cette année 2026, nous espérons vous voir nombreux lors de notre Assemblée générale le 6 mars prochain. A très vite !

NB : en application du règlement sur la protection des données (RGPD), l'APFHEC vous assure que vos données personnelles recueillies sont destinées exclusivement à communiquer avec vous et de vous informer de ses activités. Elles ne font l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Vous avez naturellement le droit de les faire rectifier ou supprimer et de choisir de ne plus recevoir nos informations en envoyant un simple mail à contact@APFHEC.fr.